

Parcours de positionnement

Période de sélection :

du 01er janvier au 08 juin 2026

V1 du 05 janvier 2026

Conditions d'éligibilité :

- Etre né(e) en 2009 ou avant
- Avoir la nationalité française
- Avoir sa licence FFTDA et sa licence internationale (GAL FRA) à jour
- avoir rempli en ligne avant le 9 juin 2026 à 18h00 le formulaire de renseignement mis à disposition sur le site de la FFTDA*

Et

- Avoir obtenu à minima une médaille dans une compétition internationale inscrite ci-dessous dans le "calendrier des compétitions" et/ou le titre de champion de France Espoir - 21 ans ou Senior en 2026*
- Participer à une dernière étape sélective dans le cas où le comité de sélection ne parviendrait pas à départager plusieurs athlètes éligibles dans une même catégorie*

Critères de sélection :

- Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés, le comité de sélection analysera toutes les performances des athlètes ayant obtenu à minima une médaille internationale et/ou le titre de champion de France Espoir -21 ans ou Senior en 2026*
- Seules les médailles obtenues après avoir remporté au moins un combat seront prises en compte.
- La période de sélection étant importante, il est demandé aux athlètes de se positionner de manière dominante dans la catégorie de poids choisie.*

Et

- Le comité de sélection sera composé :
 - du directeur technique national - du vice président en charge du haut niveau.
 - du directeur de la performance - des entraîneurs nationaux - d'un médecin fédéral
- Pour les athlètes éligibles, le comité de sélection analysera l'ensemble des critères suivants :
 - la couleur et le nombre des médailles obtenues - le niveau de difficulté de la compétition
 - le nombre de combat - le niveau des adversaires rencontrés
 - la régularité des résultats - le ranking mondial du mois de juin 2026
 - la capacité à produire un niveau conforme aux exigences internationales.
- Dans le cas où le comité de sélection ne parviendrait pas à départager deux ou plusieurs athlètes éligibles dans une même catégorie, le comité pourrait avoir recours à une étape de sélection supplémentaire.

Calendrier des compétitions :

Les compétitions listées ci-après permettent aux clubs de choisir et de positionner les athlètes sur un nombre raisonnable d'entre-elles en cohérence avec les conditions d'éligibilité à atteindre.

du 01er janvier 2026 au 08 juin 2026

Toutes les compétitions internationales G1, G2 , G3 , G4 ou G6 inscrites au calendrier de la World Taekwondo pendant la période de sélection et les championnats de France Espoirs - 21 ans et Seniors 2026

Clauses :

- En cas de circonstances exceptionnelles (modification des calendriers internationaux WT/WTE, changements réglementaires, considérations logistiques), la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.
- Les athlètes s'inscrivant dans ce parcours de positionnement s'engagent à respecter le Contrat Républicain et la Charte d'Ethique et de Déontologie des Equipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection. Les athlètes sélectionnés s'engagent à effectuer l'intégralité du programme de préparation de l'Equipe de France sauf sur dérogation accordée par le DTN.
- Le comité de sélection contribue à l'éclairage de la décision par une analyse partagée des critères de performance, pour autant, le Directeur Technique National demeure le dernier décisionnaire quant à la sélection pour les compétitions de référence.

*Sauf dérogation du DTN actée en comité de sélection